

exemplaire pour l'association

ECOLE DE MUSIQUE



ASSOCIATION HORIZONS

99, Montée de la Grande Côte - 69001 LYON

Tel : 08 70 75 67 57 / 04 78 39 67 57 / 04 78 28 98 63

<http://www.association-horizons.com/musique> e-mail : Horizonsmel@free.fr

FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE 2007/2008

COURS DE :HORAIRE :

NOM/PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

POUR LES ENFANTS : Nom du responsable légal :

.....

ADRESSE :

.....

TEL :MOBILE :

E-MAIL :

tarifdateprix.

Plus Adhésion 10 €

TOTAL

MOYEN DE PAIEMENT : chèque espèces

../.. TSVP (n'oubliez pas de signer SVP !)

CONDITIONS COURS DE MUSIQUE

- Les cours de musique sont réservés aux membres de l'association Horizons (la cotisation annuelle est de 10 euros minimum pour les membres amis, elle couvre la période de septembre 2007 à août 2008).

- L'école ne délivre pas de diplôme officiel.

- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

- Le premier cours d'essai est sans engagement, il est gratuit pour les personnes ne désirant pas s'inscrire à l'issue du cours, il est inclus dans le forfait pour les personnes qui s'inscrivent. Pour les enfants d'éveil musical, il est possible de réaliser deux cours d'essai dans certains cas (à voir avec le professeur).

- Les cours sont au nombre de 29 pour l'année, sauf pour ceux où il est mentionné 15 cours dans l'année. Dans le cas d'une inscription tardive, il sera spécifié la quantité de cours dans la fiche d'inscription. Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires.

- Les tarifs réduits sont applicables sur justificatifs :

- Adultes : étudiants, bénéficiaires du RMI, API, chômeurs (allocations inférieures au SMIC). Dans le cas des enfants, ces conditions sont applicables quand les deux parents sont dans ces conditions.

- Les tarifs réduits sont applicables aussi pour la deuxième inscription (musique) dans un même foyer (tarif réduit à l'inscription la moins chère).

- Les anciens élèves de Mme NASANOVSKY-LANIER bénéficient de 3 % de réduction sur les tarifs réduits et sur le tarif normal.

- **Autres cas particuliers ou en cas de difficulté exceptionnelle nous consulter.**

- Possibilité de paiement échelonné jusqu'à 10 mois : **tous les chèques doivent être remis avec la fiche d'inscription** et seront encaissés à des dates préétablies. Les chèques doivent être à l'ordre de « **Horizons** ».

- Il n'y a pas de remboursement des sommes réglées sauf, exceptionnellement, dans des cas de force majeure sur justificatif : maladie grave incompatible avec l'activité, déménagement loin de Lyon pour des motifs professionnels. Les cotisations ne sont pas remboursables.

- La bibliothèque est réservée aux adhérents de l'association. Elle est ouverte à la consultation lors de permanences. Certains ouvrages sont empruntables aux conditions suivantes : un chèque de caution de 30 € un seul ouvrage à la fois pour une durée de 15 jours.

Lu et approuvé, le

signature